



Faits & chiffres:

Dates d'exécution:

août 2021^{GC}
à octobre 2021

Durée des travaux:
3 mois^{GC}

octobre 2021^{GO}
à mars 2022

5 mois^{GO}

Montant global:

CHF 413'115.-^{GC}

CHF 1'035'000.-^{GO}

Effectif moyen:

4 pers.^{GC} **8** pers.^{GO}

Surface totale:

Béton: **1'084**m³ **1'945**m²

Acier d'armatures:

132'679kg

Terrassement:

6'600m³

GC: Génie Civil
GO: Gros œuvre

Éléments préfabriqués:

5 poteaux et 6 escaliers demi-tournants

Coffrage: topec (dalle) et sateco (mur)

Canalisation: 120ml

Paroi berlinoise: 300m²

Matériel: Grue, pelle mécanique

PRÉ-POLLY

Chemin du Pré-Polly 3, 1233 Bernex (GE)

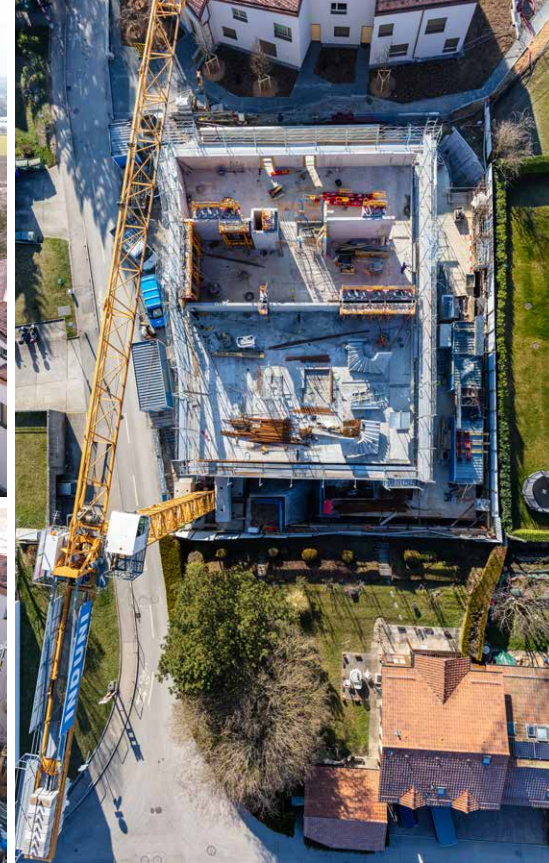
Type de marché:

Privé, travaux spéciaux, terrassement, maçonnerie, béton armé

Caractéristique:

Induni s'est vu confier l'exécution des travaux spéciaux, du terrassement, des canalisations et du gros œuvre de ce nouvel immeuble d'habitation bénéficiant d'un environnement champêtre.

Au total, ce sont 12 logements locatifs, répartis sur 3 niveaux qui ont été créés avec un parking en sous-sol.



Intervenants:

Maître de l'ouvrage

AOA Real Estate SA
Avenue Auguste-Fr.-Dubois 37
1217 Meyrin
Anita & François ABBÉ

Exécution

INDUNI & Cie SA
Avenue des Grandes-Communes 6
1213 Petit-Lancy

Conducteur de Travaux

BAISIN Stéphanie – 079 894 55 96
(gros œuvre)
PAULME François – 076 394 53 24
(génie civil)

Contremaître

OLIVEIRA PAIS Josué – 079 435 05 48
(gros œuvre)
CARVALHO DE COUTO Delfim José
079 626 87 88 (génie civil)

Architectes

J&M Steinfels Architectes
Rue des Photographes 9
1207 Genève
STEINFELS Jan et Muriel – 022 733 19 54

Ingénieurs civils

Magis Ingénierie Sarl
Chemin des Coquelicots 3
1214 Vernier
MADOUAUD Philippe et MAIORANA Filipe
022 342 51 52

Compétences en matière de protection de l'environnement:

Air :

Utilisation de machines conformes à l'OPAir, équipées de FAP selon la liste VERT de l'OFEV.

Limitation des émissions selon la Directive Air Chantiers.

Mise en œuvre des mesures préconisées par l'OFEFP (Lutte contre la pollution de l'air dans le trafic routier de chantier, 2001), telles que : camions répondant aux dernières normes EURO, localisation des décharges, etc.

Eaux:

Traitement et évacuation conformément à notre Plan de gestion des eaux de chantier établi selon la Recommandation SIA 431 et la Directive cantonale y relative (SECOE, 2008).

Déchets:

Tri et évacuation conformément à notre Plan de gestion des déchets établi selon la Recommandation SIA 430.

Valorisation, dans la mesure du possible, des matériaux selon les Directives sur les matériaux d'excavation (OFEFP, 1999) et les déchets de chantier minéraux (OFEV, 2006).

Bruit:

Mise en œuvre de mesures organisationnelles, selon la Directive sur le bruit des chantiers (OFEV, 2006) et son Manuel d'application (Cercle bruit, 2008), telles que : phasage, choix des machines, voies d'accès et circulation, etc.

Sols:

Décapage et stockage de la terre végétale en respectant les prescriptions de l'OFEV (Construire en préservant les sols, 2001 ; Respectons notre sol, 2008).

Remblayage puis aménagement des surfaces selon les Directives ASG pour la remise en état des sites (2001).

Arbres :

Mesures de protection des arbres sis à proximité des travaux, selon la Directive cantonale y relative (DGNP, 2008).

Sensibilisation des travailleurs:

Synthèse des mesures environnementales dans notre PHSE et instruction en début de chantier.



INDUNI & CIE SA

Avenue des Grandes-Communes 6
Case postale 336 - CH-1213 Petit-Lancy 1
Tél. 022 879 01 01 - Fax: 022 879 01 99
email: info@induni.ch - www.induni.ch